

**PATRIMOINE**

# Le bon filon DOGON

Alors que le Musée du quai Branly-Jacques Chirac organisera en 2025 une grande exposition sur la mission Dakar-Djibouti de l'ethnologue Marcel Griaule, *Jeune Afrique* a enquêté sur le trafic des œuvres d'art anciennes pendant et après l'indépendance du Mali. Et sur la trajectoire de la marchande Hélène Leloup, habituée des plus-values à sept chiffres.

**NICOLAS MICHEL**



Une sculpture  
pré-dogon  
figurant une  
image androgyne  
roi-femme  
(Mali, XI<sup>e</sup>).

VINCENT TOLANIER POUR JA

## Le péché originel

**Q**uel est le point commun entre l'ethnologue Marcel Griaule (1898-1956) et la marchande d'art Hélène Leloup (née en 1927) ? Sans doute leur amour immodéré pour les Dogons et leur patrimoine. Un amour très possessif, enraciné dans le terreau colonial.

Installés entre la falaise de Bandagara et le sud-ouest de la boucle du Niger, les Dogons ont tout particulièrement pâti de l'attention des ethnologues français, et l'héritage de Marcel Griaule continue d'influencer une certaine manière de penser l'Autre. S'il demeure une référence, c'est surtout pour la traversée de l'Afrique d'ouest en est qu'il organisa entre 1931 et 1933, accompagné, entre autres, de l'écrivain Michel Leiris.

C'est au cours de cette fameuse mission Dakar-Djibouti que se noue le péché originel : l'expédition rapporte dans l'Hexagone plus de 3500 objets pour compléter les collections du Musée du Trocadéro. Ces « objets » – des œuvres souvent sacrées – ont été acquis par tous les moyens imaginables : achat, échange, ruse, vol.

L'épisode de la subtilisation du Kono – objet rituel bambara – est bien connu. Il a été raconté en détail par Michel Leiris dans *L'Afrique fantôme*, qui, vaguement honteux, conclut en ces termes le récit du larcin : « Les 10 francs sont donnés au chef et nous partons en hâte, au milieu de l'ébahissement général et parés d'une auréole de démons ou de salauds particulièrement puissants et osés. À peine arrivés à l'étape (Dyabougou), nous débarrassons notre butin : c'est un énorme masque à forme vaguement animale, malheureusement détérioré, mais entièrement recouvert d'une croûte de sang coagulé qui lui confère la majesté que le sang confère à toutes choses. »

Preuve s'il en est que la mission Dakar-Djibouti continue de soulever

des interrogations sur le rapport de la France aux cultures mallennes, le Musée du quai Branly-Jacques Chirac prépare, pour 2025, une exposition intitulée « Dakar-Djibouti : contre-enquêtes » qui doit « permettre de porter un regard nouveau sur les collections du musée ». L'une des pièces maîtresses présentées dans cette exposition n'est autre que le fameux Boli Kono dérobé par Griaule et ses compagnons ! Sur le site du musée, on peut d'ores et déjà lire : « Ces contre-enquêtes réexaminent l'histoire et les enseignements de cette mission, et notamment les circonstances de collecte d'objets, d'informations, de prises de vues, d'enregistrements sonores. »

### Examen de conscience

Beau projet et belle profession de foi, dont on peut espérer qu'ils déboucheront sur un examen de conscience et, surtout, sur une contre-enquête approfondie portant sur les conditions d'acquisition des objets culturels – en particulier dogons – durant la période qui suit directement les indépendances. Car si l'époque coloniale autorisa les pires abus, celle qui suivit vit apparaître un nouveau genre de chasseurs de trésors, opportunistes bien informés s'engouffrant sans vergogne dans le vide légal propre aux États en construction. Le Musée du quai Branly, qui a lancé un vaste audit sur l'origine de ses collections, serait d'ailleurs bien inspiré de diligenter une contre-enquête portant spécifiquement sur les œuvres dogons en sa possession. Certaines, parmi les plus belles, ont rejoint les collections du musée d'une manière qui mérite d'être analysée de près.

C'est le cas de la « rare sculpture dogon figurant une maternité » dont l'acquisition a été annoncée le 12 octobre 2022. La pièce, pour peu que l'on puisse en juger, est magnifique : « Cette statue dogon de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle représente une

jeune femme aux yeux en amande à la coiffure soignée, ses bracelets et son collier traditionnel en bronze, en position assise et tenant un enfant sur ses genoux. Sa posture indique un statut élevé de première épouse ou de mère d'un fils futur chef qu'elle tient assis sur son côté gauche. »

Insistant sur le fait que cette pièce « est considérée comme un chef-d'œuvre au plan esthétique » et qu'elle « contribue à la connaissance de la statuaire de cette région », le communiqué se montre plus laconique sur le trajet qui l'a conduite du Mali à la France.

Mieux vaut, pour le Quai Branly, insister sur une partie plus valorisante – au sens propre – de son curriculum vitae : son adoubement par les institutions muséales occidentales. « Cette sculpture est reconnue depuis longtemps comme une statue dont le style esthétique et l'iconographie sont rares, et l'ancienneté confirmée au carbone 14. Publiée depuis 1967 dans les plus grands ouvrages consacrés aux arts africains de ces dernières années, elle fut en outre exposée dans des expositions qui ont fait date, à l'instar de l'exposition "Dogon" au Musée du quai Branly en 2011 ou de "Sahel: Art and Empire on the Shores of the Sahara", au Metropolitan Museum of Art de New York en 2020. »

Son avenir est désormais tout tracé : « Exposée au pavillon des Sessions du Musée du Louvre, dans la séquence consacrée aux artistes dogons d'exception [...], elle rejoindra ensuite le parcours permanent du Musée du quai Branly. »

### Itinéraire d'une statue

Pour en savoir plus sur l'émigration vers la France de cette belle sculpture de 68 centimètres de haut née, vraisemblablement, dans le centre-sud du plateau Dogon, à Kanl-Gogouna, il faut s'adresser à Hélène Joubert, responsable de l'Unité patrimoniale



Les membres de la mission Dakar-Djibouti en mai 1931, au Musée d'ethnographie du Trocadéro. Au centre, au premier plan, l'ethnologue Marcel Griaule.

**« Les 10 francs sont donnés au chef et nous partons en hâte [...] parés d'une auréole de démons ou de salauds. »**

Afrique au Musée du quai Branly, en ayant pris soin d'envoyer les questions à l'avance.

« Les informations concernant cette œuvre ont été rassemblées par Hélène Leloup, qui a fait plusieurs enquêtes en pays dogon, indique la conservatrice du patrimoine. Son approche est double, mêlant le travail de terrain à la manière d'une ethnologue et ses connaissances de marchande d'art spécialisée. » Même si retracer le fil exact du parcours du chef-d'œuvre se révèle complexe, Hélène Joubert apporte quelques



Le Roi Koss (à g.) serait lors de la mission Dakar-Djibouti et une sculpture de guerrier Wango (Congo), exposés au Musée du quai Branly.

précisions : « Elle aurait été collectée par un marchand notable de cette région de Kani, El Hadj Mamadou Guindo. C'est lui qui l'aurait introduite dans le circuit marchand, probablement en 1962, mais on ne sait

pas exactement quand il l'a eue pour la première fois entre les mains. On ne dispose pas d'informations avant cette date. Quoi qu'il en soit, il la revend à un important marchand de Bamako. À l'époque, des antiquaires

## Le péché originel

**Q**uel est le point commun entre l'ethnologue Marcel Griaule (1898-1956) et la marchande d'art Hélène Leloup (née en 1927)? Sans doute leur amour immodéré pour les Dogons et leur patrimoine. Un amour très possessif, enraciné dans le terreau colonial.

Installés entre la falaise de Bandiagara et le sud-ouest de la boucle du Niger, les Dogons ont tout particulièrement pâti de l'attention des ethnologues français, et l'héritage de Marcel Griaule continue d'influencer une certaine manière de penser l'Autre. S'il demeure une référence, c'est surtout pour la traversée de l'Afrique d'ouest en est qu'il organisa entre 1931 et 1933, accompagné, entre autres, de l'écrivain Michel Leiris.

C'est au cours de cette fameuse mission Dakar-Djibouti que se noue le péché originel : l'expédition rapporte dans l'Hexagone plus de 3500 objets pour compléter les collections du Musée du Trocadéro. Ces « objets » – des œuvres souvent sacrées – ont été acquis par tous les moyens imaginables : achat, échange, ruse, vol...

L'épisode de la subtilisation du Kono – objet rituel bambara – est bien connu. Il a été raconté en détail par Michel Leiris dans *L'Afrique fantôme*, qui, vaguement honteux, conclut en ces termes le récit du larcin : « Les 10 francs sont donnés au chef et nous partons en hâte, au milieu de l'ébahissement général et parés d'une auréole de démons ou de salauds particulièrement puissants et osés. À peine arrivés à l'étape (Dyabougou), nous déballons notre butin : c'est un énorme masque à forme vaguement animale, malheureusement détérioré, mais entièrement recouvert d'une croûte de sang coagulé qui lui confère la majesté que le sang confère à toutes choses. »

Preuve s'il en est que la mission Dakar-Djibouti continue de soulever

des interrogations sur le rapport de la France aux cultures maliennes, le Musée du quai Branly-Jacques Chirac prépare, pour 2025, une exposition intitulée « Dakar-Djibouti : contre-enquêtes » qui doit « permettre de porter un regard nouveau sur les collections du musée ». L'une des pièces maîtresses présentées dans cette exposition n'est autre que le fameux Boli Kono dérobé par Griaule et ses compagnons ! Sur le site du musée, on peut d'ores et déjà lire : « Ces contre-enquêtes réexaminent l'histoire et les enseignements de cette mission, et notamment les circonstances de collecte d'objets, d'informations, de prises de vues, d'enregistrements sonores. »

### Examen de conscience

Beau projet et belle profession de foi, dont on peut espérer qu'ils déboucheront sur un examen de conscience et, surtout, sur une contre-enquête approfondie portant sur les conditions d'acquisition des objets culturels – en particulier dogons – durant la période qui suit directement les indépendances. Car si l'époque coloniale autorisa les pires abus, celle qui suivit vit apparaître un nouveau genre de chasseurs de trésors, opportunistes bien informés s'engouffrant sans vergogne dans le vide légal propre aux États en construction. Le Musée du quai Branly, qui a lancé un vaste audit sur l'origine de ses collections, serait d'ailleurs bien inspiré de diligenter une contre-enquête portant spécifiquement sur les œuvres dogons en sa possession. Certaines, parmi les plus belles, ont rejoint les collections du musée d'une manière qui mérite d'être analysée de près.

C'est le cas de la « rare sculpture dogon figurant une maternité » dont l'acquisition a été annoncée le 12 octobre 2022. La pièce, pour peu que l'on puisse en juger, est magnifique : « Cette statue dogon de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle représente une

jeune femme aux yeux en amande à la coiffure soignée, ses bracelets et son collier traditionnel en bronze, en position assise et tenant un enfant sur ses genoux. Sa posture indique un statut élevé de première épouse ou de mère d'un fils futur chef qu'elle tient assis sur son côté gauche. »

Insistant sur le fait que cette pièce « est considérée comme un chef-d'œuvre au plan esthétique » et qu'elle « contribue à la connaissance de la statuaire de cette région », le communiqué se montre plus laconique sur le trajet qui l'a conduite du Mali à la France.

Mieux vaut, pour le Quai Branly, insister sur une partie plus valorisante – au sens propre – de son curriculum vitae : son adoubement par les institutions muséales occidentales. « Cette sculpture est reconnue depuis longtemps comme une statue dont le style esthétique et l'iconographie sont rares, et l'ancienneté confirmée au carbone 14. Publiée depuis 1967 dans les plus grands ouvrages consacrés aux arts africains de ces dernières années, elle fut en outre exposée dans des expositions qui ont fait date, à l'instar de l'exposition "Dogon" au Musée du quai Branly en 2011 ou de "Sahel: Art and Empire on the Shores of the Sahara", au Metropolitan Museum of Art de New York en 2020. »

Son avenir est désormais tout tracé : « Exposée au pavillon des Sessions du Musée du Louvre, dans la séquence consacrée aux artistes dogons d'exception [...], elle rejoindra ensuite le parcours permanent du Musée du quai Branly. »

### Itinéraire d'une statue

Pour en savoir plus sur l'émigration vers la France de cette belle sculpture de 68 centimètres de haut née, vraisemblablement, dans le centre-sud du plateau Dogon, à Kanl-Gogouna, il faut s'adresser à Hélène Joubert, responsable de l'Unité patrimoniale



Les membres de la mission Dakar-Djibouti en mai 1931, au Musée d'ethnographie du Trocadéro. Au centre, au premier plan, l'ethnologue Marcel Griaule.

MUSEUM COLLECTION PARTISAN DE BE

**« Les 10 francs sont donnés au chef et nous partons en hâte [...] parés d'une auréole de démons ou de salauds. »**

Afrique au Musée du quai Branly, en ayant pris soin d'envoyer les questions à l'avance.

« Les informations concernant cette œuvre ont été rassemblées par Hélène Leloup, qui a fait plusieurs enquêtes en pays dogon, indique la conservatrice du patrimoine. Son approche est double, mêlant le travail de terrain à la manière d'une ethnologue et ses connaissances de marchande d'art spécialisée. » Même si retracer le fil exact du parcours du chef-d'œuvre se révèle complexe, Hélène Joubert apporte quelques



Le Boî Koko (à g.) dérobé lors de la mission Dakar-Djibouti et une sculpture de guerrier Wongo (Congo), exposés au Musée du quai Branly.

PATRICK ROUSSIGNAN / P

précisions : « Elle aurait été collectée par un marchand notable de cette région de Kanf, El Hadj Mamadou Guindo. C'est lui qui l'aurait introduite dans le circuit marchand, probablement en 1962, mais on ne sait

pas exactement quand il l'a eue pour la première fois entre les mains. On ne dispose pas d'informations avant cette date. Quoi qu'il en soit, il la revend à un important marchand de Bamako. À l'époque, des antiquaires

connaisseurs servent d'intermédiaires privilégiés. L'œuvre entre en possession de Mamadou Diao, ou Diao, qui voyage souvent à Paris. Il est en contact avec les grands marchands parisiens et il vend des objets au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) et au Musée de l'homme. »

Hélène Leloup a vu cet objet quand Diao est arrivé à Paris, entre 1963 et 1964, pour en négocier la vente. C'est finalement le marchand parisien René Rasmussen (1911-1979), sans doute le plus connu après Charles Ratton (1895-1986),

qui l'acquiert en premier. Ladite Hélène Leloup le rachète ensuite à Rasmussen, probablement la même année. « C'est un objet de sa collection personnelle qui a été exposé plusieurs fois, précise Hélène Joubert. Elle est mentionnée dans *Afrique noire. La création plastique* (L'Univers des formes), de Jacqueline Delange et Michel Leiris, ainsi que dans *L'Art africain*, aux éditions Citadelles & Mazenod. »

Si l'on retrouve ici le nom de Michel Leiris, il faut préciser que celui d'Hélène Leloup est associé à l'exposition « Dogon » de 2011, dont elle fut la

seule commissaire, et que l'auteur principal de cet essai sur l'art africain publié par Citadelles & Mazenod n'est autre que le marchand d'art Jacques Kerchache, qui présida, avec l'aide complice de Jacques Chirac et de l'inspecteur des finances Jacques Friedmann, à la naissance du Musée du quai Branly-Jacques Chirac.

#### Acquisition par dation

Enthousiaste, la conservatrice Hélène Joubert ne tarit pas d'éloges sur la nouvelle acquisition, « pièce unique », « pièce originale » qui vient rejoindre les 6 910 œuvres dogons des collections du musée. Comment a-t-elle été acquise ? « C'est une dation, ce n'est pas un achat, précise Joubert. Le musée ne paie rien, c'est une acquisition non onéreuse. » Mais qu'est-ce au juste qu'une dation ? « C'est une disposition qui permet à un particulier de payer des impôts, par exemple des droits de succession, avec un don », explique Hélène Joubert. En l'occurrence, l'État français a accepté qu'un impôt d'Hélène Leloup soit converti en don d'une statue dogon de valeur équivalente au Musée du quai Branly. Étant donné la valeur prise par l'art classique africain ces dernières années, le grand public en général et les Maliens en particulier peuvent légitimement se demander quelle peut bien être la valeur d'une telle œuvre, sortie du pays au début des années 1960. « Je ne peux pas vous donner la valeur de cette pièce, elle est confidentielle », indique Hélène Joubert.

Face à ce refus de transparence commence une longue quête pour obtenir l'évaluation financière d'une telle œuvre sur le marché. Contactée, Marguerite de Sabran, l'ancienne directrice du département des arts d'Afrique et d'Océanie de Sotheby's, autrice d'une thèse sur la sculpture ancienne africaine (sous la direction de Philippe Dagen, universitaire, journaliste au *Monde* et commissaire d'exposition pour le Musée du quai Branly), actuelle CEO de SabranSAS (entreprise spécialisée dans le conseil, l'assistance, l'expertise et le négoce d'œuvres d'art d'Afrique et d'Océanie), se montre ouverte à la discussion... Jusqu'à →



VINCENT FERRIER POUR JA

La célèbre statuette dogon figurant une maternité (Mali, XVIII<sup>e</sup> siècle).

Une série en 41 épisodes à retrouver en **exclusivité mondiale** sur

TV5  
MONDE  
PLUS


La plateforme francophone  
mondiale 100% gratuite

Primée au **FESPACO 2023**

**PRIX DU JURY** Catégorie **SÉRIE**



**ABIDJAN EST DOUX MAIS C'EST RISQUÉ !**

  
Partout. Tout le temps.  
Gratuitement.

[tv5mondaplus.com](https://www.tv5mondaplus.com)





→ ce que la valeur de l'œuvre soit évoquée. « Trop proche du dossier », selon ses propres termes, elle n'en dira pas plus, nous orientant vers Alexis Maggiar, directeur du département des arts d'Afrique, d'Océanie et des Amériques chez Christie's. Bien que spécialiste de la question – Christie's est une maison de ventes aux enchères –, l'homme rechigne poliment à évaluer l'œuvre en question. Tout juste obtient-on un « certainement plus » lorsqu'on avance au jugé le chiffre de 2 millions d'euros.

### Conflit d'intérêts

Quand on s'adresse à la galerie Alain de Monbrison, spécialisée dans les arts anciens d'Afrique, la réponse est laconique : « Envoyez un mail à contact@monbrison.fr et l'on vous répondra. » Cette réponse, on l'attend toujours. Chez un autre spécialiste, Bernard Dulong, on botte en touche de façon un brin plus élégante : « Bonjour, Monsieur Dulong vous remercie pour votre message. Cependant, il lui semble difficile de se prononcer sur l'estimation de cet objet acquis par datation. À présent que celui-ci est entré dans les collections nationales du musée, sa valeur n'est plus commerciale mais muséale. Nous ne saurions que trop vous recommander de vous rapprocher du Musée du quai Branly qui devrait pouvoir vous communiquer sa valeur d'acquisition dont le prix n'est pas secret. » Où l'on apprend au passage qu'une œuvre entrée dans une collection muséale n'aurait plus de valeur marchande théorique... Pourquoi, dès lors, ne pas s'adresser à Hélène Leloup elle-même ? « Son état de santé ne permet pas d'organiser un entretien. Elle n'accepte aucune interview », fait-on savoir à la communication du Quai Branly.

Pour avancer, il faut promettre l'anonymat à nos sources, ce qui en dit long sur le fonctionnement du marché de l'art classique africain en France. Finalement, on obtient néanmoins des évaluations concordantes : la maternité dogon pourrait se négocier entre 4 et 5 millions d'euros. Exemple le plus récent de vente réelle, une statue soninké du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle ayant appartenu à René Rasmussen s'est vendue chez

Christie's pour 1 722 000 euros le 7 décembre 2022.

Dans un mail de réponse de la communication du musée concernant un éventuel entretien avec Mme Leloup, une demande particulière attire l'attention : la marchande et spécialiste de l'art dogon ne souhaite pas que son nom soit associé à la datation – alors même qu'une courte recherche permet de savoir qu'elle était la propriétaire de l'œuvre. Sur le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des Amis du quai Branly du 21 juin 2021, il est même indiqué qu'Hélène Leloup en fut administratrice entre 2005 et juin 2021, date de sa démission. Selon le *Bulletin officiel* n° 37 du 13 octobre 2011, elle avait aussi été nommée à la commission des acquisitions de l'établissement public en 2011.

Si l'on se plonge un peu plus dans le passé, à l'heure de la naissance du Musée du quai Branly, une vieille histoire rejaillit. À la fin de l'exposition « Dogon » (2011), il y avait une pièce maîtresse, présentée en majesté :

**Valeur estimée  
de la collection Leloup  
mise en vente par  
Sotheby's à Paris,  
puis à New York :  
20 millions d'euros.**

une superbe statue djennenké. Cette « figure hermaphrodite au bras levé » (Tanga, X<sup>e</sup> siècle, Catalogue *Dogon*, p. 348 et couverture) avait été achetée sept ans plus tôt grâce au mécénat de l'assureur Axa et offerte au Quai Branly. La propriétaire, Hélène Leloup, avait reçu, pour s'en séparer, la somme de 4 millions d'euros. À l'époque de l'exposition « Dogon », *Jeune Afrique* avait révélé ce prix et s'était doublement étonné : pourquoi le commissariat d'une exposition majeure était-il confié à une marchande d'art et pourquoi ladite marchande en profitait pour mettre en vente, simultanément, au sein de la galerie Alain Bovis, une œuvre dogon en sa possession ? L'article paru dans le numéro 2610 de JA

avait suscité un certain émoi au Quai Branly – et le retrait rapide de l'œuvre en vente au sein de la galerie susdite.

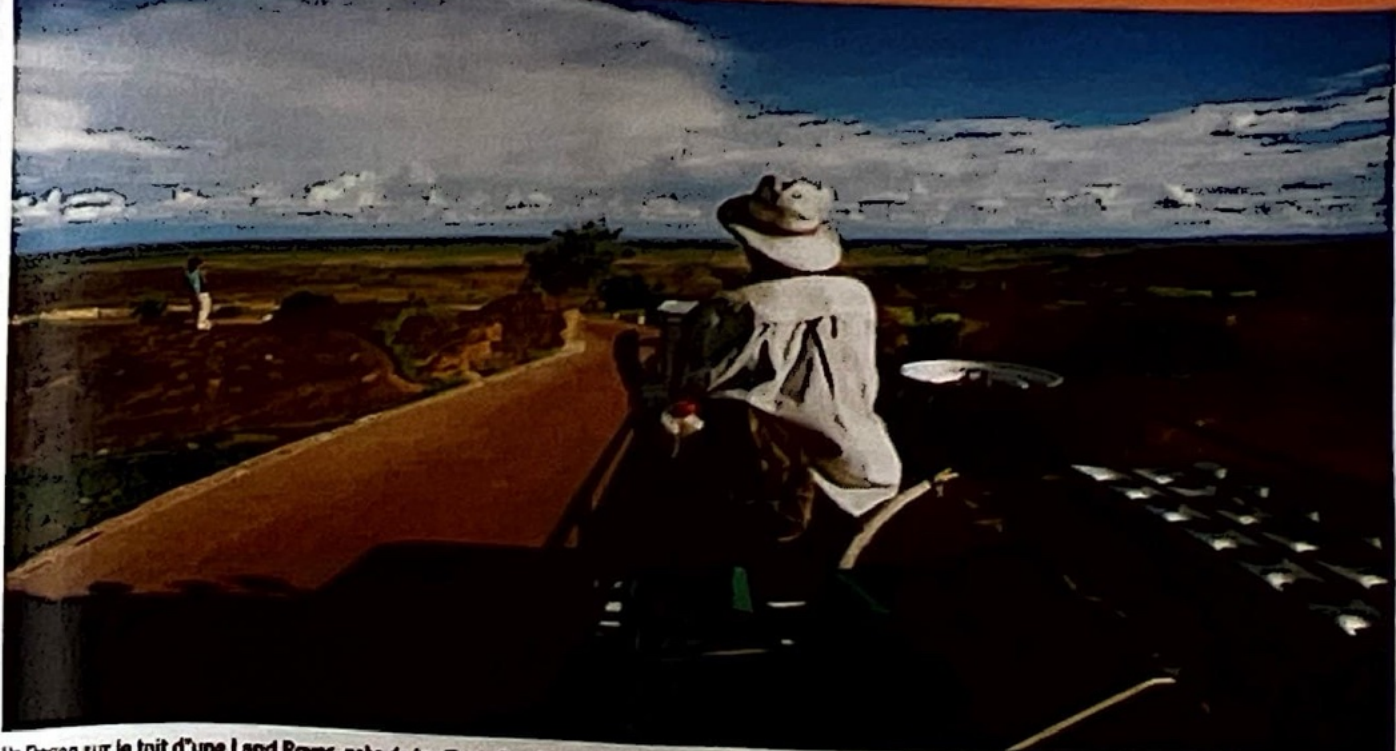
Concernant la mise en vente simultanée d'œuvres en galerie ou en maison de vente, l'explication était facile à trouver. Les spécialistes du marché de l'art le savent : quand une institution muséale importante consacre une exposition à un artiste ou à un art particulier, la valeur des œuvres concernées augmente mécaniquement sur le marché. C'est là l'occasion de faire de belles plus-values ! Pour Anne Doquet, anthropologue et chercheuse à l'IRD, « l'exposition Dogon a été l'un des plus gros succès du Musée du quai Branly et un succès pour Hélène Leloup elle-même, qui a pu ainsi faire monter la cote de sa propre collection ».

### Timing bien choisi

Ce n'est donc pas un hasard si Sotheby's a souhaité mettre en vente la collection Leloup, en deux parties (Collection Hélène Leloup, *Le Journal d'une pionnière*, vol 1, à Paris, le 21 juin 2023, puis à New York un an plus tard, pour une valeur totale estimée à 20 millions d'euros), au moment précis où les connaisseurs du milieu ont en tête la proximité de l'exposition « Dakar-Djibouti : contre-enquêtes » de 2025. Le timing est bien choisi : l'information n'a pas encore atteint le grand public, les acheteurs potentiels sont déjà sur les dents.

Pièce maîtresse de la vente parisienne du 21 juin : une statuette fang estimée entre 4 et 6 millions d'euros. Mais aussi un bon nombre d'œuvres dogons, dont une figure niomgon vieille de quatre cents ans (entre 150 000 et 250 000 euros), une figure djennenké (250 000 à 300 000 euros), une figure komakan (200 000 à 300 000 euros), un masque dogon (120 000 à 180 000 euros), etc. Autant de chefs-d'œuvre du patrimoine malien récoltés par une « aventurière », une « pionnière », à une époque où aucune loi ne les protègeait, et entassés à l'arrière d'un camion américain à destination de l'Occident. Sur l'ensemble des objets en vente, seize affichent pour unique « provenance » la mention « collection Leloup ». ●

## L'aventurière en 4x4



Un Dogon sur le toit d'une Land Rover, près de la ville de Bandiagara, dans la région de Mopti, au Mali.

**M**ais qui est donc cette marchande ? Ce ne sont pas les hagiographies que l'on peut lire ici et là dans les journaux qui permettront d'éclairer son parcours, comme si « la grande dame » avait très tôt su distiller les éléments de langage adéquats pour bâtir une légende aseptisée. La plupart des articles à son sujet louent en effet son « œil avisé », son « rire en cascade », son « goût sûr », son « caractère bien trempé », certains la qualifiant de « plonnière », voire de « génie visionnaire ».

Née en 1927, fille de brasseur, Hélène Copin a passé son enfance et la Seconde Guerre mondiale dans le Lot-et-Garonne, près de Marmande. Elle a ensuite envisagé d'intégrer Sciences-Po, s'est rapprochée des mouvements gaullistes, avant d'intégrer une petite agence de presse. En 1952, elle a l'occasion de se rendre pour la première fois en Afrique. La plupart des articles la concernant citent cette phrase : « Ce fut un choc considérable. Tout m'impressionnait, tout me plaisait : le pays, les gens, le ciel bleu, la terre rouge – et l'art. » Dans

une interview publiée par la *Revue des deux mondes*, elle dit aussi : « J'avais été fascinée par ces "colonies" où nous avions été fort bien reçus. »

### Statues bamanas, serpents bagas

À son retour, la jeune femme rencontre Henri Kamer, qui revient lui aussi d'Afrique et a « profité de son voyage pour acheter quelques souvenirs qu'il [a] revendus en France ». Au milieu des années 1950, le couple monte son commerce d'art africain ancien, se fournit sur place et ouvre une première galerie boulevard Raspail, à Paris. Heureux en affaires et proches des milieux artistiques, les Kamer créent ensuite une « succursale » américaine au 965 Madison Avenue, à New York. « [Henri Kamer] adorait cette vie de jazz, de grosses voitures et d'excellents clients : Tishman, Wunderman et surtout le musée, qui nous achetait beaucoup. Notamment la série des magnifiques et très anciennes statues bamana[s], chefs-d'œuvre de cette ethnologie... J'ai passé d'excellents moments dans la petite bibliothèque, lu et appris beaucoup, rencontré l'élite de l'art primitif

aux États-Unis. » Au milieu des années 1960, la marchande se sépare d'Henri Kamer. Elle rejoint la France, où elle ouvre sa propre galerie quai Malaquais et épouse Philippe Leloup.

Dans nombre de ses écrits, Hélène Leloup aime à raconter ses pérégrinations africaines, des aventures en 4x4 avec « une cantine popote » et « des armes pour chasser ». Ainsi peut-on lire dans le portrait publié sur le site de Bruno Mignot ce qu'elle disait de son voyage en 1956 : « À l'époque, très peu de gens se préoccupaient d'art nègre en dehors de quelques marchands comme Ratton, Le Corneur, Vérité ou Rasmussen. Les pièces ne valaient pas très cher. L'Afrique, c'était encore l'aventure ; les gens y découvraient la modernité, les voitures, les radios, les bicyclettes, les appareils de photo. À bord d'un vieux camion de l'armée américaine, on a traversé une partie de l'Afrique de l'Ouest. On a pu acheter pas mal d'objets, surtout dans les régions où l'islam était majoritaire. À notre retour, on a pu ouvrir une boutique, au 90 boulevard Raspail. »

Dans la *Revue des deux mondes*, elle précise certaines étapes : « Partis

de Dakar en direction de la Guinée, j'annulerais en contant les multiples incidents mais c'est là-bas que nous avons fait nos premières découvertes, les fameux "serpents bagas". Quelle émotion en voyant au fond d'une case, après un fatigant voyage en pirogue, ces serpents aux yeux fixes. Inconnus des musées ! Le plus bel exemplaire vendu à nos amis, Jacques et Jacqueline Lazard, se trouve maintenant au Louvre (pavillon des Sessions). Puis, nous avons rejoint le fascinant pays dogon. »

### Défilé d'initié

Dans le catalogue *Dogon*, cette phrase sur le même voyage (p. 60) : « Nous connaissions à peine le nom des populations et leurs objets, aperçus à travers les vitrines du Musée de l'homme. Il faudrait camper en brousse ou dans les villages et persuader les Indigènes de nous vendre leurs "fétiches". » Heureusement, comme elle le déclare au *Quotidien de l'art* (10 septembre 2013) : « Arrivés à Bamako, nous avons poursuivi en pays dogon, que j'ai trouvé fabuleux, avec des gens gentils, pas voleurs, et des objets formidables à cette époque. »

En ce pays dogon, le commerce s'organise. « La falaise sud étalt en cours d'islamisation, ce qui obligeait ses habitants à se dépouiller des "fétiches" [...], écrit Leloup (*Dogon*, p. 60). Par l'intermédiaire du chef du village, Ogoubarra Dolo, nous achetâmes des merveilles. Il se méfiait de ses administrés encore animistes et venait nous chercher avec une lampe à huile, une fois le village endormi, pour nous montrer ce que les jeunes gens qui travaillaient pour lui avait sorti des grottes. » Le processus de décolonisation alors en cours n'est apparemment pas un sujet de préoccupation pour les marchands d'art, qui peuvent toujours « faire des voyages intéressants ». Au Mali, où Hélène Leloup se rend souvent, « l'indifférence des élites musulmanes vis-à-vis du patrimoine culturel animiste a rendu possible l'exportation d'objets, qui avait été bloquée par les Français au profit des musées locaux » (*Dogon*, p. 62).

Décrite comme une « pionnière », alors que son premier voyage a lieu plus de vingt ans après l'expédition de Grihaule, Hélène Leloup réussit alors sur deux tableaux. Elle s'impose comme experte de l'art africain, en particulier dogon, et profite de sa

connaissance du marché comme de ses acteurs pour engranger de mirifiques plus-values.

Une marchande est-elle légitime pour être commissaire d'exposition, comme le fut Leloup pour « Dogon » au Musée du quai Branly ? N'y a-t-il pas conflit d'intérêts ? En avril 2011, se poser la question suffit à susciter des cris d'orfraie. Comment pouvait-on douter de la sincérité et de l'apport scientifique d'une « grande dame spécialiste des arts primitifs » ? D'un coup, d'un seul fleurirent les articles prenant sa défense et passant sous silence les millions d'euros engrangés. Sur *Slate Afrique* (24 avril 2011), Anne Khady Sé écrivait ainsi : « Oublions un instant Hélène Leloup, la commissaire de l'exposition, marchande d'art entre Paris et New York, étiquetée par certains "villaine-commerçante-cherchant-à-faire-du-profit", alors qu'elle est portée par un amour pour son sujet qu'elle veut bien faire partager. »

Plus sérieux, le journaliste du *Monde* Philippe Dagen – commissaire d'exposition au Musée du quai Branly pour « Charles Ratton. L'invention des arts "primitifs" », en 2013, et pour « Ex-Africa », en 2021 – s'embarquait dans une défense tous



La reine des cosmétiques Helena Rubinstein devant sa collection de statuettes africaines, dans son appartement de l'île Saint-Louis, à Paris, en juillet 1962.

azimuts des marchands d'art. Il écrivait alors : « [Hélène Leloup et Jacques Kerchache] s'inscrivent [...] dans une tradition de marchands qui ont contribué à la connaissance de l'art africain en organisant des expositions, en prêtant leurs meilleures pièces, en accumulant d'indispensables documentations et en publiant des ouvrages. » Et en faisant de substantiels bénéfices, aurait-on envie d'ajouter à un article sur les marchands ne comportant aucune donnée chiffrée.

À vrai dire, il ne fait aucun doute qu'Hélène Leloup a « contribué à la connaissance » du monde dogon, à sa manière. « Elle a quand même élaboré une étude stylistique qui n'existait pas [aupar]avant en dehors de rares textes, précise Anne Doquet. C'est un travail considérable qui mériterait d'être relu et augmenté par d'autres. » Lors de la grande exposition « Dogon », Hélène Leloup était seule et unique commissaire, principale contributrice du catalogue et principale marchande d'art dogon en activité. Dans les hautes sphères de la finance, le « délit d'initié » peut être sanctionné par des peines allant jusqu'à dix ans de prison. Il se définit ainsi : « Le délit d'initié est un délit boursier qui consiste, pour une personne ayant des informations privilégiées, à en tirer profit en les utilisant pour réaliser des opérations financières avant que ces informations ne soient rendues publiques. »

### Marchande et commissaire

Sur le marché de l'art, ce délit n'existe pas, mais... « Le marché de l'art connaît l'équivalent du délit d'initié, déclarait l'avocat d'affaires Luc Saucier à Vice en 2017. Certains vont acheter des œuvres parce qu'ils savent que la cote de tel artiste va décoller puisqu'il va être exposé dans telle institution. Les différents acteurs du marché ne se battent pas avec les mêmes informations. Ni les mêmes moyens. Dans le haut du marché, on ne trouve plus que quelques galeries très puissantes qui, avec Sotheby's ou Christie's, influencent les prix. Certaines de ces galeries ont des stocks considérables des artistes les plus cotés. »

Lors de la vente Leloup prévue chez Sotheby's le 21 juin 2023, la statuette fang star des enchères (estimée entre 4 et 6 millions d'euros) appartenait

à la reine des cosmétiques Helena Rubinstein. Elle avait été acquise pour 2750 dollars par Hélène Leloup lors de la vente de la collection Rubinstein, en 1966, chez Park-Bernett (New York). Hélène Leloup était, à cette époque déjà, l'experte chargée de la vente. On ajoutera que le Musée du quai Branly a consacré récemment à Helena Rubinstein une vaste exposition, de novembre 2019 à septembre 2020 : cette œuvre y était bien mise en valeur.

**« Ce fut un choc considérable. Tout m'impressionnait, tout me plaisait : le pays, les gens, le ciel bleu, la terre rouge — et l'art. »**

Pour Julien Volper, anthropologue à l'AfricaMuseum de Tervuren (Belgique), la collaboration entre les institutions muséales et les marchands n'est pas une nouveauté. Les collections de la plupart des musées se sont enrichies d'achats réalisés auprès de vendeurs, de découvreurs, voire d'« aventuriers », comme certains aiment à se définir. Un exemple choisi (presque) au hasard : en 2004, le Musée d'art de Cleveland fait l'acquisition d'une canne-sceptre Luba Kibango, originaire de l'actuelle République démocratique du Congo et acquise au départ, en 1888, par un missionnaire britannique. Ses derniers propriétaires privés ? Philippe et Hélène Leloup, qui l'ont donnée à Marie-Victoire Koch Leloup, laquelle l'a vendue au musée. À Cleveland, le responsable de la communication, Todd Mesek, est prêt à partager toute information sur cette fameuse canne-sceptre, mais... « Nous ne dévoilons pas les prix d'achat des acquisitions », dit-il. Aujourd'hui, Marie-Victoire Leloup, la fille d'Hélène Leloup, s'occupe des ventes de la collection maternelle chez Sotheby's.

### La brèche du vide légal

Sans doute est-ce d'ailleurs elle qui a en partie piloté le magazine de Sotheby's consacré à la vente Leloup,

où l'on peut lire : « Par ses généreuses donations au Musée du quai Branly-Jacques Chirac, cette femme de conviction a par ailleurs souhaité exprimer son amour indéfectible à l'État français. » Donations ? Ce n'est pas le terme exact pour qualifier la récente dation ou la vente de 2005 à Axa pour le bénéfice du Musée du quai Branly.

Que certains profitent d'un marché dépourvu de règles écrites dans un monde où le capitalisme règne en maître, c'est une affaire de morale personnelle. Mais à l'heure où la question des restitutions se pose avec acuité, s'interroger sur la manière dont certaines pièces sont acquises par les musées, et parfois revendues, demeure indispensable. En se focalisant sur la période coloniale et sur les institutions publiques, le rapport Sarr-Savoy passe à côté de bien des petits arrangements entre « amis de l'Afrique » qui permirent à certains de s'enrichir grassement. Il ignore en particulier cette sphère privée endogame et volontiers hermétique où l'on se protège les uns les autres.

Il n'est pas nécessaire d'être historien pour savoir qu'à l'heure de son indépendance le Mali avait — malheureusement — d'autres chats à fouetter que la protection de son patrimoine. Pour être plus précis, le pays ne ratifia qu'en 1987 la convention de l'Unesco de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites. Si la première loi malienne sur la protection du patrimoine culturel est promulguée le 26 juillet 1985, il faudra attendre celle de 26 juillet 1986 pour que soit encadrée la profession de « négociant en biens culturels » et un décret du 19 septembre 1986 pour que soient réglementées « la prospection, la commercialisation et l'exportation des biens culturels ». Signé par le président Traoré, ce dernier décret interdit l'exportation des biens culturels provenant des sites archéologiques, instaure un permis de prospection et encadre les exportations, soumises à l'autorisation d'un service compétent. Avant cela, les pratiques qui avaient cours durant la période de la colonisation se sont poursuivies des années durant... ●

# White Saviors

**L**e 28 novembre 2017, à Ouagadougou, le président Emmanuel Macron livre un long discours dans lequel il évoque la restitution des œuvres d'art pillées durant la colonisation française. Piquée au vif, la marchande Hélène Leloup réplique un an après, le 19 novembre 2018, dans une tribune virulente publiée par l'hebdomadaire français *Le Point*. Elle y affirme que les marchands ont sauvé bien des chefs-d'œuvre africains. « Puisque je suis l'une des dernières personnes vivantes à avoir acquis des objets dès les années 1950 en Guinée, au Mali et en Côte d'Ivoire, je peux témoigner que l'Afrique que j'ai connue n'était pas un champ de bataille en proie aux spoliations. [...] Dès 1957, nous avons commencé à voyager sur le continent pour acheter des objets in situ. Nous traitions avec des marchands maliens, guinéens et ivoiriens. Dire que ces biens furent "pillés" ou sous-entendre qu'ils furent "mal acquis", c'est d'abord ignorer l'existence de ces marchands africains et de ce marché déjà connu des musées européens. C'est aussi avoir une vision condescendante, en insinuant que les Africains ne pouvaient apprécier la valeur de leur patrimoine [...] »

## « Autodafés »

Et la marchande d'expliquer pourquoi acheter certains objets, c'était la plupart du temps les sauver de la destruction ! Ainsi, entre 1954 et 1957, en pays baga, en Guinée, « les prophètes Asekou Sayon, Asekou Bakari et Abdoulaye Camara [...] organisaient des cérémonies de "purification" contre le "maraboutisme", avec le soutien du Rassemblement démocratique africain (RDA) et de son chef, Sékou Touré. Tous les objets traditionnels étaient confisqués et brûlés lors de véritables autodafés. »

Au Mali, elle cite les « marchands d'art » qui proposaient des objets aux Européens : Mamadou Sylla,

Mamadou Dia, Gouro Sow et bien sûr le chef de village cité plus haut, Ogoubarra Dolo, qui « était un musulman » : « À la tombée de la nuit, Dolo venait nous chercher et nous traversions le village endormi. Chez lui, il nous dévoilait les œuvres apportées par les villageois. Il était connu de tous les villages du plateau de Bandiagara, et c'est lui qui réglementait le commerce des œuvres. » Pourquoi de nuit ? Sans doute pour éviter les coups de soleil...

Enfin, dans le contexte des indépendances, c'est « le basculement vers une identité moderne » qui pousse à vendre des objets culturels : « Ces transactions servaient à assouvir les envies de modernité – postes de radio et bicyclettes en tête –, puis, pour les autorités villageoises, à financer les

dépenses lourdes (camions, routes) que les jeunes États indépendants peinaient à assurer. »

Sans aucun doute y a-t-il une part de vérité dans ces arguments. Ira-t-on jusqu'à remercier ces marchands pour avoir sauvé tant d'œuvres majeures promises à la destruction par la vindicte musulmane ou l'amour de la modernité ? À l'image de nombre de ses collègues moins connus, Hélène Leloup n'hésite pas à affirmer que « si les arts africains sont aujourd'hui admirés partout dans le monde, c'est parce que des marchands – dont pour l'époque contemporaine, [elle est] l'une des pionnières – y ont contribué par les Africains et grâce à eux ».

Quant à la différence entre les prix d'achat à des « marchands » maliens et les prix de vente à des

VINCENT FOURNIER POUR LA





Sculptures dogons,  
au passage des  
Séances du Musée  
du Louvre.

collectionneurs occidentaux tels que Nelson Rockefeller, le magnat de l'immobilier Paul Tishman, le publicitaire et inventeur du marketing direct Lester Wunderman, le peintre Henri Matisse, le cinéaste John Huston, l'architecte Armand Bartos, Helena Rubinsteln, fondatrice de la société de cosmétiques du même nom, on n'en dit mot.

#### Vision coloniale

Citant Christiana Panella, l'anthropologue de l'AfricaMuseum de Tervuren, en Belgique, Anne Doquet résume dans un article à paraître la trajectoire de nombreuses œuvres depuis le

**Piquée au vif par la question des restitutions, Hélène Leloup explique qu'acheter certains objets, c'était les sauver de la destruction !**

Mali : « Jusque dans les années 1950, l'acheminement d'objets dogons restait cantonné aux cercles culturels et politiques de l'administration coloniale. Les principaux envois d'objets (masques et statues dans un premier temps, puis portes de greniers) étaient alors destinés à l'exposition de Vincennes, puis au Musée des colonies. C'est ensuite entre 1940 et 1960 que des objets dogons parvinrent en Europe, dans des lots fournis par les marchands maliens. Mais c'est surtout la période des années 1970, que Panella qualifie "d'hémorragie d'objets ethnographiques, en particulier dogons", qui marque un engouement généralisé pour ces objets, dont beaucoup arrivent en France grâce à des marchands locaux. »

Dans les années 1990, quand émerge le projet du Musée du quai Branly, la sphère privée exulte. Donner une visibilité à ce que l'on nomme alors « les arts premiers » en les faisant entrer au Louvre, puis en demandant à l'architecte star Jean Nouvel de leur bâtir un vaste écrin,



Le marchand d'art Jacques Kerchache (à dr.) avec Jacques et Bernadette Chirac, et Stéphane Martin, alors président du Quai Branly, le 13 avril 2000, au Musée du Louvre.

c'est une démarche plus que louable. Mais c'est aussi une aubaine. Difficile de trouver mieux pour booster le marché que de remplacer un musée ethnologique vieillissant par un musée modernisé qui glorifie essentiellement l'esthétique des œuvres, plus facile à valoriser. L'inspirateur du projet n'est autre que le marchand Jacques Kerchache. « Cette collaboration a été pointée du doigt pour deux raisons : son statut de marchand et les potentiels enjeux qu'il [y] aurait eu à développer le Musée du quai Branly-Jacques Chirac et donc à favoriser le marché de l'art ; les soupçons de vols et de pillages d'objets qui planaient sur lui », écrit Audrey Doyen dans sa thèse de 2018\*. Au fil des années, le musée s'est construit sur une collaboration serrée avec des marchands.

Et les Maliens dans tout ça ? Ils n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Après tout, ce sont des compatriotes,

**Après tout, ce sont des « antiquaires » – le terme « trafiquants » n'est jamais utilisé – qui ont vendu leur propre patrimoine...**

des « antiquaires » – le terme « trafiquants » n'est jamais utilisé – qui ont vendu leur propre patrimoine... Sans doute ne peut-on réécrire l'Histoire et inventer a posteriori des règles ou des lois qui n'existaient pas à l'époque où des marchands bien informés sillonnaient l'Afrique pour y remplir les malles arrimées à l'arrière de leurs 4x4. Mais on peut se demander si, en 2022, il n'est pas un peu inconvenant d'accepter en dation une œuvre dogon d'une valeur de 4 à 5 millions d'euros – alors même que les demandes en restitution sont devenues de plus en plus fréquentes. Ou d'organiser en grande pompe une vente où certains objets ne commencent à exister qu'à partir du moment où des mains blanches se sont soldement posées dessus.

À moins que cette démarche ne trahisse un certain état d'esprit, une vision coloniale qui insiste et persiste.



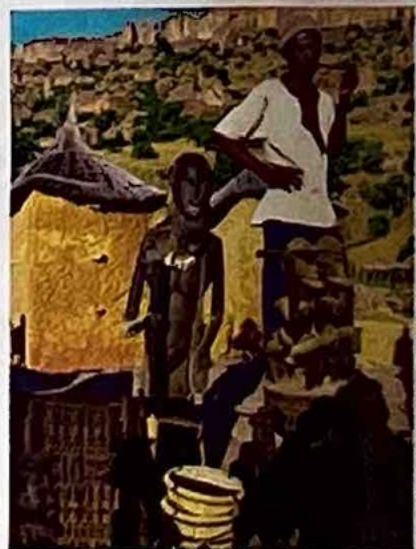
À Ouagadougou, en 2017, le président français Emmanuel Macron met sur la table la question de la restitution des œuvres d'art pillées durant la colonisation.

« J'ai discuté avec beaucoup d'Africains des objets de culte, mais fort peu s'intéressent à ce "patrimoine" – c'est un mot d'Occidentaux. Comme dans toute société, seul un petit nombre d'individus possèdent un sens esthétique développé. Pour la plupart des gens, les sculptures et regalia représentent des souvenirs, un orgueil national ou un intérêt financier », écrit Hélène Leloup dans le catalogue de l'exposition « Dogon » organisée par le Quai Branly en 2011 et dont elle fut la commissaire. « Certaines critiques sur la présence française sont justifiées, et des drames sanglants ont eu lieu, mais il convient de nuancer. Les jeunes gens qui parlent le français sont heureux de se faire comprendre à Bamako, chez les voisins du Burkina ou par des employeurs de Côte d'Ivoire, grand pays d'émigration », dit-elle également.

#### Je t'aime, donc je te pille

À la différence des « aventuriers » de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'ethnologue Michel Leiris avait conscience des forfaits que commettait la mission sous la direction de Marcel Griaule.

« Les méthodes de collecte des objets sont, neuf fois sur dix, des méthodes d'achat forcé, pour ne pas dire de réquisition, écrivait-il dans *L'Afrique fantôme* (19 septembre 1931). Tout cela jette une certaine ombre sur ma vie et je n'ai la conscience qu'à demi-tranquille. Autant des aventures comme celles des enlèvements



Un marchand de « souvenirs » dogons, au Mali.

du Kono, tout compte fait, me laissent sans remords, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen d'avoir de tels objets et que le sacrilège lui-même est un élément assez grandiose, autant les achats courants me laissent perplexe, car j'ai bien l'impression qu'on tourne dans un cercle vicieux : on pille des Nègres, sous prétexte d'apprendre aux gens à les connaître et les aimer, c'est-à-dire, en fin de compte, à former d'autres ethnographes qui iront eux aussi les "aimer" et les piller. »

\* *Les relations entre les musées d'ethnographie et les marchés de l'art africain et océanien en France, en Suisse et en Belgique : construire la valeur et s'approprier l'altérité.*

POUR TOUT COMPRENDRE DE L'ÉVOLUTION D'UN PAYS

# GRAND FORMAT GABON

ENJEUX p. 138 | ÉCONOMIE p. 176 | SOCIÉTÉ p. 206



ANTOINETTE BONGIATTO

## Le grand tournant

Emploi, pouvoir d'achat, modernisation du pays... Tels sont, dans un contexte marqué à la fois par une forte inflation et par une nette relance de la croissance, les principaux enjeux du marathon électoral qui s'ouvrira dans deux mois.